

C2-ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

CETTE FICHE PREND EN COMPTE LA PLUPART DES PRODUITS UTILISÉS POUR LE BUREAU: BLOCS ET CAHIERS (NOTES ADHÉSIVES COMPRISES), MATÉRIEL D'ÉCRITURE (STYLOS, MARQUEURS, CRAYONS, ETC.), MATÉRIEL DE CORRECTION, ADHÉSIFS, MATÉRIEL DE CLASSEMENT ET D'ARCHIVAGE, INSTRUMENTS DE BUREAU NON ÉLECTRIQUES (AGRAFEUSES, PERFORATRICES, ETC.), MATÉRIEL DE PRÉSENTATION ET CONSOMMABLES POUR CONFÉRENCES. ELLE NE CONCERNE PAS LE MOBILIER, LE PAPIER COPIE, LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE, LES TONERS ET CARTOUCHES À JET D'ENCRE AINSI QUE LES PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE.



C2-ARTICLES DE PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU

PROBLÉMATIQUE

Les exportations d'articles de papeterie et fournitures de bureau restent élevées en Europe, même si, depuis une dizaine d'années, la tendance est à la baisse. La production de ce secteur se localise de plus en plus du côté de l'Asie, notamment en Chine. Ces pays émergents ne disposent souvent pas encore d'une législation aussi contraignante que celle de l'Europe. On peut donc redouter que les conditions de travail dans lesquelles ces produits sont fabriqués (voir la fiche [B1-Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises](#)) ainsi que leur impact environnemental ne soient pas optimaux.

On peut relever que la Chine arrive en tête des pays exportateurs dans ce domaine, avec un montant d'exportations ayant plus que doublé entre 2003 et 2006, pour atteindre 1,77 milliard de dollars en 2006. L'Allemagne et le Japon suivent de près. La Suisse exporte pour 221,8 millions de dollars (2006) d'articles de papeterie et fournitures de bureau.

Les industries du secteur se sont regroupées ces dernières années pour former des «multinationales de la fourniture de bureau» assurant, en plus de la vente des articles, des services tels que la gestion des commandes et les livraisons.

Il est fréquent de voir ces entreprises mettre en place des tournées de livraisons. Même si les quantités livrées par client sont peu importantes, l'organisation de ces tournées est généralement efficace et permet de regrouper de nombreux clients. Dans certains cas, les fournisseurs ont même transféré une partie des transports vers le rail, entre leur propre centrale et certains dépôts avancés.

Le domaine des articles de papeterie et fournitures de bureau se caractérise par de nombreux produits de très petite valeur; le coût d'achat du produit a un poids assez faible au regard du prix final, qui comprend également des coûts annexes (référencement en catalogue, stockage, distribution et gestion administrative). Si un produit «responsable» présente parfois un coût d'achat un peu plus élevé (ce n'est de loin pas la règle), ce facteur n'a aucune répercussion sur les coûts annexes. Le coût final unitaire n'augmentera que de quelques centimes, justifiés par le caractère durable, rechargeable et/ou recyclable de l'article choisi. De plus, le fait d'avoir recours à des articles plus solides, rechargeables, moins nocifs ou posant moins de problèmes au stade de l'élimination permet le plus souvent de compenser rapidement ce léger surcoût.

PRODUCTION: MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Les fournitures de bureau sont fabriquées à partir de matières premières très diverses, principalement du **papier**, du **carton**, du bois, des matières synthétiques ou des métaux.

- Pour les produits en bois ou contenant du papier ou du carton, les enjeux sont liés à l'exploitation des forêts ainsi qu'au traitement ou à la transformation du matériau (voir les fiches [D1-Bois](#) et [C1-Papier et carton](#)).
- Pour les matières synthétiques, fabriquées à base d'**hydrocarbures** fossiles, les impacts sont liés au processus de fabrication (émissions de **gaz à effet de serre** et utilisation de certaines substances chimiques nocives, voir la fiche [D3-Matières plastiques](#)). Il faut souligner également que ces matières synthétiques ne sont pas d'origine renouvelable; les prélèvements de ressources nécessaires à leur production provoquent donc la diminution des réserves d'**énergie fossile**.
- Pour les éléments en métal ou en verre, l'impact environnemental est dû essentiellement à l'importante consommation d'énergie et aux émissions polluantes liées au processus de fabrication et aux transports (oxydes de soufre, **oxydes d'azote**, **particules fines**, **composés organiques volatils**, **dioxyde de carbone**, etc., voir les fiches [D6-Métaux courants](#) et [D2-Verre](#)).

Colles, adhésifs et encres

Les principales substances chimiques contenues dans les produits adhésifs et les encres peuvent s'avérer particulièrement toxiques si elles contiennent du **toluène**, du **xylène**, du **benzène** ou des agents de conservation comme le **formaldéhyde** (voir la fiche [D8-Substances chimiques](#)). Pour diminuer ces risques sur la santé, les fournisseurs proposent de plus en plus souvent des encres avec **solvants** à l'eau ou à base d'**éthanol**.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À L'UTILISATION

Les fournitures de bureau peuvent être:

- à longue durée de vie ou à usage bref/unique
- rechargeables ou jetables
- recyclables ou non recyclables
- en matériaux recyclés ou non recyclés

Un nombre croissant de fournisseurs présente une partie de leur assortiment en tant que produits «verts». Certains de ces articles possèdent effectivement un caractère durable (exemple: une règle en **polyéthylène** recyclé), d'autres ne font que véhiculer une image écologique (exemple: un stylo fabriqué en bois, mais avec du bois provenant de plantations industrielles en zone tropicale, voir **forêt tropicale**).

Pour obtenir des articles véritablement écologiques et socialement responsables, on privilégiera les **produits à longue durée de vie, rechargeables et facilement recyclables**, en trouvant un équilibre entre ces trois axes. Si un article impose par sa fonction un usage unique, il est important que les matériaux le composant soient facilement recyclables (et le plus homogènes possible). Exemple: un cahier, une fois rempli, est soit archivé, soit jeté; une couverture en **carton** plus ou moins rigide suffit largement à cet usage, alors qu'une couverture en **chlorure de polyvinyle (PVC)** ne se justifie pas (la production et l'élimination de ce plastique sont polluantes et il faut l'éviter autant que possible pour des produits à faible durée de vie). L'utilisation d'un rouleau adhésif en PVC pour fermer les cartons lors d'un déménagement est par contre justifiée, car les rouleaux en **polypropylène (PE)** se déchirent un peu plus facilement. Mais ces mêmes rouleaux en **polypropylène (PE)** suffiront amplement pour des envois standard.

Les fournitures de bureau fabriquées à partir de **matériaux recyclés** sont de plus en plus courantes. On les privilégiera si elles restent intéressantes au niveau des autres aspects environnementaux (notamment le transport et la présence potentielle de substances chimiques nocives).

L'utilisation de **fournitures de bureau rechargeables** est également de plus en plus répandue. En simplifiant l'assortiment disponible (deux à trois modèles de stylos plutôt que quinze) et en intégrant de manière bien visible les cartouches de recharge dans l'assortiment, on évitera d'accumuler inutilement des cartouches de recharge de différentes marques et modèles. La diminution de l'assortiment sur la base de critères écologiques et sociaux est un très bon filtre pour orienter l'acheteur vers les produits les plus responsables (voir la fiche [A3-Méthodologie pour mettre en place une politique d'achat responsable](#)).

Emballages

Certains petits articles sont conditionnés dans des **emballages** particulièrement volumineux et composés de divers matériaux très souvent inutiles. Il est important, par ailleurs, de négocier avec les fournisseurs le recours à des emballages de livraison réutilisables et de s'assurer régulièrement que ceux-ci sont effectivement repris par les livreurs, retournés aux fournisseurs et réintroduits dans la chaîne de distribution.

ÉLIMINATION

Pour réduire la production de déchets liés aux fournitures de bureau, on peut s'attacher aux principes suivants: «**en matériaux recyclés**», «**longue durée de vie**», «**rechargeable**» et «**recyclable**».

Pour les articles se composant de plusieurs parties constituées de divers matériaux, il est utile de procéder à une réflexion approfondie dès le stade de l'achat afin de simplifier la procédure d'élimination. On devrait, par exemple, éviter à tout prix les marqueurs avec corps en **aluminium**: qui fera l'effort de séparer cette partie du reste du stylo pour recycler le métal? Pour les articles dont les composants sont difficilement séparables, on

préfèrera des matériaux pouvant être traités de manière identique en fin de vie (par exemple un marqueur avec un corps synthétique). Dans ce cas précis, la possibilité d'incinérer l'ensemble du marqueur – et donc son corps en matière synthétique – doit être préférée au gaspillage d'aluminium, lequel, jeté aux ordures, finira inmanquablement à l'usine d'incinération (ou dans une décharge) et ne pourra plus jamais être utilisé. Il existe sur le marché un grand nombre de marqueurs en matière synthétique recyclée, à grande capacité et à prix identiques.

RECOMMANDATIONS

CRITÈRES S'APPLIQUANT À TOUS LES PRODUITS

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles contenant des substances cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (ORRChim, Annexe 1.10)	
Exclure les articles contenant du mercure (ORRChim, Annexe 1.7)	
Exclure les articles contenant des métaux lourds (cadmium, plomb, chrome hexavalent, etc.)	
Préférer les articles monocomposants ou composés d'éléments facilement séparables par l'utilisateur final et pouvant entrer dans une filière de recyclage	
Préférer les articles rechargeables par l'utilisateur	

CRITÈRES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

BLOCS ET CAHIERS

Éléments en papier/carton

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en papier/carton contenant du pentachlorophénol (ORRChim, Annexe 1.1)	→ Blauer Engel 14 (papier recyclé) → Blauer Engel 56 (carton recyclé)
Exclure les articles contenant du papier/carton fabriqué à partir de bois tropical ou boréal	
Préférer autant que possible les articles en papier/carton recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycling ou équivalent	→ FSC Recycling → Blauer Engel 14
S'il n'est pas possible d'obtenir du papier/carton recyclé, exiger des articles en papier/carton répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent	→ FSC 100%
Exiger des articles dont le papier/carton n'a pas été blanchi au chlore (produits portant le sigle ECF)	→ Blauer Engel 14 → Blauer Engel 56 → Nordic Ecolabel: articles en papier
Préférer les articles dont le papier a été blanchi sans chlore ni dérivés du chlore (produits portant le sigle TCF ou PCF)	
Exclure les articles en papier dont certains composants contiennent des phtalates (présence éventuelle dans les colorants , les adhésifs , etc.)	→ Nordic Ecolabel: articles en papier

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Éviter les articles contenant des matières synthétiques	
Exclure les articles contenant du chlorure de polyvinyle (PVC), du polychlorure de vinylidène (PVDC) ou de l'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Si l'on doit utiliser des matières synthétiques, préférer celles intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Si l'on doit utiliser des matières synthétiques, préférer le polyéthylène (PE) ou le polypropylène (PP)	

MATÉRIEL D'ÉCRITURE

Substances

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles contenant des solvants au benzène (ORRChim, Annexe 1.12)	→ Nordic Ecolabel: matériel d'écriture
Éviter les articles contenant de l'encre avec des solvants organiques, de l'aldéhyde, des phénols chlorés, de l'aniline, du xylène, du toluène ou du formaldéhyde	→ Nordic Ecolabel: matériel d'écriture
Préférer les articles contenant de l'encre à base d'eau ou d'éthanol	

Éléments en bois

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en bois fabriqués à partir de bois tropical ou boréal	
Préférer les articles en bois recyclé répondant aux critères du label FSC Recycling ou équivalent	→ FSC Recycling
S'il n'est pas possible d'obtenir du bois recyclé, exiger des articles en bois répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent	→ FSC 100%

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles contenant du chlorure de polyvinyle (PVC), du polychlorure de vinylidène (PVDC), de l'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS) ou d'autres matières synthétiques non recyclées	
Préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Préférer les matières synthétiques suivantes: polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

Autres


Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Éviter les articles contenant de l'aluminium ou de l'acier neuf et préférer les métaux recyclés	
--	--

MATÉRIEL DE CORRECTION

Substances

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles contenant des adhésifs avec des éthers d'éthylène glycol	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs avec des solvants halogénés	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs dont la teneur en composés organiques volatils (COV) ¹ est supérieure à 1%	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Préférer les substances de correction à base d'eau	
Éviter les articles contenant des substances nécessitant au moins une phrase de risque parmi la liste R50, R51, R53 et R59, ou le symbole de danger N (voir la fiche  D8-Substances chimiques) (OChim, Annexe 1, Art.6)	

¹ Les COV visés par ce critère sont ceux dont le point d'ébullition est inférieur à 260 °C.

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en chlorure de polyvinyle (PVC), en polychlorure de vinylidène (PVDC) ou en acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Préférer les articles en polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

COLLES ET ADHÉSIFS

Substances

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles contenant des adhésifs avec des éthers d'éthylène glycol	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs avec des solvants halogénés	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs avec phtalates	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs avec éthoxylates d'alkylphénol ou dérivés de l'alkylphénol	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Exclure les articles contenant des adhésifs dont la teneur en composés organiques volatils (COV) ² est supérieure à 1%	→ Nordic Ecolabel: adhésifs
Préférer les articles avec colle à base d'eau	
Éviter les articles contenant du polyuréthane, des cyanoacrylates ou de l'époxyde	
Exclure les articles contenant du formaldéhyde	

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en chlorure de polyvinyle (PVC), polychlorure de vinylidène (PVDC) ou acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Préférer les articles en polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

MATÉRIEL DE CLASSEMENT (classeurs, dossiers suspendus, bacs de classement, boîtes d'archivage, etc.)

Éléments en papier/carton

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en papier/carton contenant du pentachlorophénol (ORRChim, Annexe 1.1)	→ Blauer Engel 14 (papier recyclé) → Blauer Engel 56 (carton recyclé)
Exclure les articles contenant du papier/carton fabriqué à partir de bois tropical ou boréal	
Préférer autant que possible les articles en papier/carton recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycling ou équivalent	→ FSC Recycling → Blauer Engel 14
S'il n'est pas possible d'obtenir du papier/carton recyclé, exiger des articles en papier/carton répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent	→ FSC 100%
Exiger des articles dont le papier/carton n'a pas été blanchi au chlore (produits portant le sigle ECF)	→ Blauer Engel 14 → Blauer Engel 56 → Nordic Ecolabel: articles en papier
Préférer les articles dont le papier a été blanchi sans chlore ni dérivés du chlore (produits portant le sigle TCF ou PCF)	
Exclure les articles en papier dont certains composants contiennent des phtalates (présence éventuelle dans les colorants, adhésifs, etc.)	→ Nordic Ecolabel: articles en papier

² Les COV visés par ce critère sont ceux dont le point d'ébullition est inférieur à 260 °C.

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Éviter les articles contenant des matières synthétiques	
Si l'on doit utiliser du plastique, préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés.	→ Blauer Engel 30a
Exclure les articles en chlorure de polyvinyle (PVC), en polychlorure de vinylidène (PVDC) ou en acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Préférer les articles en polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

PETIT MATÉRIEL DE BUREAU NON ÉLECTRIQUE (règles, bacs à courrier, perforatrices, agrafeuses, etc.)

Éléments en bois

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en bois fabriqués à partir de bois tropical ou boréal	
Préférer autant que possible les articles en bois recyclé et, en priorité, ceux répondant aux critères du label FSC Recycling ou équivalent	→ FSC Recycling
S'il n'est pas possible d'obtenir du bois recyclé, exiger des articles en bois répondant aux critères du label FSC 100% ou équivalent	→ FSC 100%

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Éviter les articles en chlorure de polyvinyle (PVC), en polychlorure de vinylidène (PVDC) ou en acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Préférer les articles en polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

Autres

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Éviter les articles contenant de l'aluminium ou de l'acier neuf et préférer les métaux recyclés	
Préférer les articles sans vernis	

MATÉRIEL DE PRÉSENTATION (albums, étuis transparents, dossiers rapides/à clips/à pinces, etc.)

Éléments en plastique

Exemples de justificatifs attestant le respect des critères

Exclure les articles en chlorure de polyvinyle (PVC), polychlorure de vinylidène (PVDC) ou acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	
Préférer les matières synthétiques intégrant plus de 80% de matériaux recyclés	→ Blauer Engel 30a
Si l'on doit utiliser du plastique, préférer les articles en polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP)	

Pour une vision plus précise et exhaustive du cadre légal, se référer à la législation en vigueur.

Se référer également aux fiches de la partie «B-Dimensions et outils à prendre en compte»: **B1-Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises**, **B2-Écobilans et énergie grise**, **B3-Durée de vie et élimination**, **B4-Transports de marchandises**, **B5-Emballages et conditionnements**, **B6-Labels, certifications et autres distinctions**.

PRINCIPAUX LABELS



Blauer Engel

- RAL-UZ 14: papier recyclé
- RAL-UZ 56: carton recyclé
- RAL-UZ 30a: produits fabriqués à partir de matière synthétique recyclée



Nordic Ecolabel

- Articles en papier – module chimique
- Matériel d'écriture
- Adhésifs



Label écologique de l'Union Européenne

- Papier de copie et papier graphique



FSC (Forest Stewardship Council)

- FSC Recycling
- FSC 100 %
- FSC Mix: après le label FSC Recycling, on préférera de loin le label FSC 100 %, car dans le FSC Mix, le pourcentage de bois provenant de forêts gérées durablement est très variable



Umweltzeichen autrichien

- UZ02: papier recyclé
- UZ18: produits à partir de papier recyclé (cahiers inclus)
- UZ07: produits à partir de bois
- UZ03: systèmes de classement à partir de papier recyclé
- UZ11: cartouches et recharges pour les plumes
- UZ57: matériel de bureau et d'école



= critères environnementaux



= critères sociaux

Description des labels: voir la fiche [B6-Labels, certifications et autres distinctions](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

Voir la fiche [E3-Bibliographie et webographie](#)

QUELQUES CONSEILS À RETENIR

- Préférer les articles qui sont rechargeables (par l'utilisateur)
- Pour les articles en plastique, préférer ceux à base de matériaux recyclés. Si cela n'est pas possible, privilégier le polyéthylène (PE) ou le polypropylène (PP) et exclure les articles contenant du chlorure de polyvinyle (PVC), du polychlorure de vinylidène (PVDC) ou de l'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)
- Pour les articles en bois, préférer des articles certifiés FSC ou équivalent
- Éviter les articles contenant des solvants